

Troisième Cours

Les méthodes et les sources du droit international privé

Le droit international privé est l'ensemble des règles régissant les relations juridiques internationales impliquant des personnes privées, il résolve les litiges avec un élément d'extranéité (domicile, nationalité, lieu d'un bien ou d'une obligation). Deux principales questions y dominent : **le conflit de lois**, qui détermine la loi applicable, et **le conflit de juridictions**, qui concerne **la compétence du juge** et les effets internationaux des jugements.

Le droit international privé a **une portée internationale par son objet**, mais il conserve **un caractère national dans ses sources et ses méthodes**

I. Les sources du droit international privé

Les sources sont divisées en nationales et internationales.

a) Les sources nationales : *La législation, la jurisprudence et la doctrine*

1. La législation : Le droit international privé n'est pas codifié. Ses règles sont dispersées dans divers législations, selon les domaines concernés.

En matière des conflits des lois, Le législateur algérien a organisé ce sujet dans le code civil sous le titre des conflits de lois dans l'espace (les articles 9 jusqu'à 24).

En matière de **conflits de juridiction** et **d'exécution des jugements étrangers**, le législateur algérien a traité les conflits aux articles 41 et 42 du Code de procédure civile et administrative, inspirés des articles 14 et 15 du Code civil français. Quant à l'exécution des jugements étrangers, elle est régie par les articles 605 à 608 de code des P.C.A.

Concernant le statut des étrangers le régime juridique algérien a connu deux textes législatifs qui réglementent le statut des étrangers en termes de leur entrée et sortie du territoire national, les conditions de leur séjour et de leur déplacement, la déclaration de travail, les cas d'expulsion, et les sanctions prévues en cas de non-respect de la loi. Le premier est l'ordonnance n° 66-211 du 21 juillet 1966, le deuxième est la loi n° 08-11 du 25 juin 2008 dont l'article 52 a abrogé l'ordonnance n° 66-211. Par ailleurs, on trouve la loi 81-10 du 11 juillet 1981 relative aux conditions de travail des travailleurs étrangers.

Concernant la nationalité, ce sujet a été traité par deux lois ; la première a été promulguée le 27 février 1963, et abrogée en 1970 par l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, en vigueur modifiée et complétée par l'ordonnance 05-01 du 27 février 2005.

En l'absence de dispositions législatives précises, la jurisprudence joue un rôle essentiel, en plus la doctrine joue un rôle important en tant que source d'inspiration pour les juges.

Termes essentiels :

des conflits de lois dans l'espace	تنازع القوانين من حيث المكان
conflit de juridictions	تنازع الاختصاص القضائي
La loi applicable	القانون الواجب التطبيق
Le droit international privé n'est pas codifié	القانون الدولي الخاص غير مقنن
La législation	التشريع
La jurisprudence	القضاء
La doctrine	الفقه

exécution des jugements étrangers	تنفيذ الأحكام الأجنبية
Code de procédure civile et administrative	قانون (تقنين) الإجراءات المدنية والإدارية
Les conditions de séjour des étrangers et de leur déplacement	شروط إقامة الأجانب وتنقلهم
L'expulsion	الإبعاد
La nationalité	الجنسية

Références :

- Textes juridiques ; le code civil algérien, Code de procédure civile et administrative, code de la nationalité algérienne ,
- https://www.editions-ellipses.fr/PDF/9782340017795_extrait.pdf?srsId=AfmBOoobTNADn_LPyFuSIFUInga-w3FNP-rCeVND6lnVbn52PzL_A8N (page consultée le 30 octobre 2024)
- Laurence Caroline Henry, op.cit.

- محاضرات في القانون الدولي الخاص، ص4، تاريخ الاطلاع: 30 أكتوبر 2024، منشورة على الرابط الآتي:

<https://elearn.univ-tlemcen.dz/course/view.php?id=4616>